

qu'il le fait ainsi. L'homme n'est pas infaillible ; et l'Eglise ne le devient, en certaines circonstances, que par une toute spéciale collaboration de Dieu. Des auteurs n'ont-ils pas vu certains de leurs ouvrages condamnés par l'*Index* qui, pour cela, n'ont pas cessé d'être et de rester d'excellents catholiques ? Le cardinal Bellarmin lui-même, comme le disait récemment l'*Osservatore romano*, a vu condamner son livre sur l'*Autorité ecclésiastique et civile*. Que ce décret l'ait affligé, la chose paraît certaine. Mais il n'a pas songé un seul moment à y répondre, comme l'ont tenté les modernistes allemands, par une Ligue internationale contre l'*Index*.

— Terminons cette correspondance en dégageant d'un coup d'œil d'ensemble l'enseignement qui découle du nouveau décret du Saint-Office : *Lamentabili sane*.

— Remarquons que le pape a eu en vue de proscrire cinq erreurs, extrêmement graves et destructrices du catholicisme, qu'on osait colporter.

On disait que nos livres saints doivent être traités et interprétés comme des livres purement humains, en écartant toute idée préconçue sur leur origine surnaturelle (comme si le croyant pouvait faire abstraction de sa foi).

On disait que les dogmes de la foi sont une interprétation des faits religieux que l'esprit humain s'est acquise par son effort (ce qui en réalité les détruit).

On disait que le Christ que l'histoire présente est inférieur au Christ présenté par la foi, qu'il s'est trompé, qu'il n'a eu qu'une science limitée (autant dire qu'il n'est pas Dieu).

On disait que les sacrements sont des rites institués par la communauté chrétienne et qu'ils ne remontent pas au christianisme primitif (ce qui est équivalent à nier leur origine et leur valeur surnaturelle).